

ARABIA SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2012

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné la composition des actifs de « **Arabia SICAV** », tels que reflétés par ses états financiers pour le trimestre clos le 30 Juin 2012, ci joints.

Cet examen limité, effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession, ne requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états financiers définitifs ; en conséquence, nous n'exprimons pas sur la base de cet examen limité d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels, ci joints.

Les états financiers pour le trimestre clos le 30 Juin 2012, sont établis sous la responsabilité du gestionnaire et dégagent au bilan des actifs nets d'un montant, de 7 263 436, dinars incluant des sommes distribuables arrêtées à cette date, à 26 823, dinars

Nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci joints, ne reflètent pas, conformément aux normes et principes comptables généralement admis, la composition et la situation réelle des actifs nets d' « **Arabia Sicav** » au 30 Juin 2012.

Aussi, devons nous remarquer que :

- 1) Les actifs nets sont minorés du reliquat potentiellement récupérable à partir de 2011 des Billets de trésorerie contractés antérieurement, d'un montant net d'intérêts, de 382 500, dinars
- 2) Les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent, au 30 juin 2012, 42.21 % des actifs.
- 3) Les parts ou actions OPCVM représentent, au 30 juin 2012, 5.23% des actifs nets.
- 4) Au 30 juin 2012, les emplois comprennent des titres d'un même émetteur représentant 26.98% de son actif.

Tunis, le 31 Juillet 2012
Le Commissaire aux Comptes
Samia BELHADJ

BILAN
ARRETE AU 30/06/2012

(Exprimé en dinars)

ACTIF	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	4 237 617	4 694 458	4 507 877
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	3 723 189	3 938 649	3 997 144
b- Obligations et valeurs assimilées	514 429	755 810	510 733
c- Autres valeurs			
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3 110 827	2 443 804	2 985 840
a- Placements monétaires	2 764 921	807 749	765 220
b- Disponibilités	345 905	1 636 055	2 220 620
AC3- Créances d'exploitation	20 423	10 209	
AC4- Autres actifs			
TOTAL ACTIF	7 368 867	7 148 472	7 493 717
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	105 431	65 179	63 226
PA2- Autres créditeurs divers			
TOTAL PASSIF	105 431	65 179	63 226
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	7 235 533	7 036 686	7 328 621
CP2- Sommes distribuables	27 903	46 607	101 871
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 080	907	907
b- Sommes distribuables de l'exercice	26 823	45 700	100 964
ACTIF NET	7 263 436	7 083 292	7 430 492
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	7 368 867	7 148 472	7 493 717

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 30/06/2012
(Exprimé en dinars)

	<u>01/04/2012</u>	<u>01/01/2012</u>	<u>01/04/2011</u>	<u>01/01/2011</u>	<u>01/01/2011</u>
	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2011</u>	<u>31/12/2011</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	38 759	42 920	47 743	55 952	118 697
a- Dividendes	34 808	34 808	39 510	39 510	89 577
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	3 950	8 111	8 234	16 443	29 120
c- Revenus des autres valeurs					
PR 2- Revenus des placements monétaires	18 692	37 510	21 260	38 812	80 692
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	57 450	80 430	69 003	94 764	199 389
CH 1- Charges de gestion des placements	22 127	44 243	20 762	41 687	86 109
REVENU NET DES PLACEMENTS	35 323	36 187	48 241	53 077	113 280
PR 3- Autres produits	1 358	8 228		7 320	17 367
CH 2- Autres charges	10 079	17 431	7 478	14 698	29 685
RESULTAT D EXPLOITATION	26 602	26 984	40 763	45 699	100 963
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	-157	-162	0	1	1
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	26 445	26 823	40 763	45 700	100 964
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation	157	162		-1	-1
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-2 749	93 975	-67 376	-529 091	-40 409
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-38 395	-76 143	65 597	122 384	-66 692
- Frais de négociation	-3 450	-5 011	-2 877	-6 572	-14 242
RESULTAT NET DE LA PERIODE	-17 991	39 806	36 106	-367 580	-20 381

**ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
ARRETE AU 30/06/2012**

	<u>01/04/2012</u>	<u>01/01/2012</u>	<u>01/04/2011</u>	<u>01/01/2011</u>	<u>01/01/2011</u>
	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2011</u>	<u>31/12/2011</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT</u>					
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>					
a- Resultat d 'Exploitation	26 602	26 984	40 763	45 699	100 963
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-2 749	93 975	-67 376	-529 091	-40 409
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-38 395	-76 143	65 597	122 384	-66 692
d- Frais de négociation de titres	-3 450	-5 011	-2 877	-6 572	-14 242
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-100 100	-100 100	-86 688	-86 688	-86 688
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>					
a- Souscriptions					
_ Capital	149	149		43 026	43 026
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	167	167		103 479	103 479
Régularisation des sommes distribuables	-671	-671		6	6
_ Droits d' entrée	2	2		408	408
b- Rachats					
_ Capital	-56 392	-105 642		-43 026	-43 026
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-478	-586		-103 885	-103 885
_ Régularisation des sommes distribuables	507	-182		-5	-5
_ Droit de sortie					
VARIATION DE L ACTIF NET	-174 806	-167 055	-50 582	-454 264	-107 065
AN 4- <u>ACTIF NET</u>					
a- en début d'exercice	7 438 243	7 430 492	7 133 874	7 537 557	7 537 557
b- en fin d'exercice	7 263 436	7 263 436	7 083 292	7 083 292	7 430 492
AN 5- <u>NOMBRE D'ACTION (ou de part)</u>					
a- en début d'exercice	97 847	98 509	98 509	98 509	98 509
b- en fin d'exercice	97 091	97 091	98 509	98 509	98 509
VALEUR LIQUIDATIVE	74,811	74,811	71,905	71,905	75,430
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-0,25%	0,54%	0,48%	-4,88%	-0,27%

Notes aux Etats Financiers arrêtées au 30/06/2012

1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-06-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/06/2012, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2012 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1-Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2012 à 4 237 617 DT contre 4 694 458 DT au 30/06/2011, et se détaille ainsi :
(annexe IV)

AC4-Note sur les autres Actifs

Cette rubrique renferme un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève à 382 500 DT au 30/06/2012 provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS , emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des Intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.

Au cours du 2 ème semestre 2012 ARABIA Sicav a encaissé 8 228 DT d'intérêts.

Le principal a commencé à être remboursé à partir de l'exercice 2011.

Note sur les Placements monétaires et disponibilités

	01/01/2012	01/01/2011
	30/06/2012	30/06/2011
Placement à terme	776 688	807 749
Certificats de depots	1 988 234	
Disponibilités	345 905	1 636 055
TOTAL	3 110 827	2 443 804

PR1-Note sur les Revenus du portefeuille-titres	01/01/2012	01/01/2011
	30/06/2012	30/06/2011
Revenus des Actions	34 808	39 216
Revenus des titres OPCVM		293
Revenus des obligations	8 111	16 443
TOTAL	42 920	55 952

PR2-Note sur les Revenus des placements monétaires	01/01/2012	01/01/2011
	30/06/2012	30/06/2011
Revenu des Placements monétaires	11 468	14 299
Revenu des Certificats de depots	406	
Intérêts sur comptes de dépôts	25 637	24 513
TOTAL	37 510	38 812

CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 2^{ème} trimestre de l'exercice 2012 se détaillent ainsi :

Capital au 31/03/2012	
Montant	7 336 678
Nombre de titres	97 847
Nombre d'actionnaires	33

Souscriptions réalisées	
Montant	149
Nombre de titres émis	2
Nombre d'actionnaires nouveaux	1

Rachats effectués	
Montant	-56 392
Nombre de titres rachetés	758
Nombre d'actionnaires sortants	1

Autres effets s/capital	
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	-38 395
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-2 749
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-310
Frais de négociation	-3 450
droit d'entrée	2

Capital au 30/06/2012	
Montant	7 235 533
Nombre de titres	97 091
Nombre d'actionnaires	33

CP2- Sommes distribuables	01/01/2012	01/01/2011
	30/06/2012	30/06/2011
Sommes distribuables de l'exercice	26 823	45 700
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 080	907
Sommes distribuables	27 903	46 607

4/ AUTRES INFORMATIONS	01/01/2012	01/01/2011
	30/06/2012	30/06/2011
Revenus des placements	80 430	94 764
Charges de gestion des placements	44 243	41 687
Revenu net des placements	36 187	53 077
Autres charges	17 431	14 698
Autres produits	8 228	7 320
Résultat d'exploitation	26 984	45 699
Régularisation du résultat d'exploitation	-162	1
Sommes distribuables de la période	26 823	45 700
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	162	-1
Frais de négociation	-5 011	-6 572
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	93 975	-529 091
Plus Values réalisées sur cession de titres	-76 143	122 384
Résultat net de la période	39 806	-367 580
Nombre d' Actions	97 091	98 509
Résultat par Action	0,410	-3,731

CH1-Charges de gestion des Placements	01/01/2012	01/01/2011
	30/06/2012	30/06/2011
Rémunération du gestionnaire		
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
Les honoraires de l' AFC	43 623	41 102
Rémunération du dépositaire		
La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1180 TTC l'an.		
Les honoraires de l'ATB	620	585
TOTAL	44 243	41 687

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE
ARRETE AU 30/06/2012

(annexe IV)

DESIGNATION DU TITRE	NBRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 30/06/2012	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:	320 021	3 822 743	3 723 189	50,53%	
AMS	200	2 000	3 265	0,04%	0,01%
ASSAD	62 790	675 872	645 104	8,75%	0,55%
ATL	37 032	190 683	185 308	2,51%	0,22%
BNA	1 870	23 561	21 507	0,29%	0,01%
BT	7 800	91 251	90 488	1,23%	0,01%
BTE	9 538	241 106	277 174	3,76%	0,95%
CIMENTS DE BIZERTE	84 550	775 120	696 607	9,45%	0,19%
TELNET	500	2 941	4 325	0,06%	0,00%
TL	1 000	24 324	25 810	0,35%	0,01%
TPR	9 768	54 063	59 106	0,80%	0,02%
TUNIS RE	70 402	827 837	688 813	9,35%	0,47%
UIB	34 316	654 658	645 621	8,76%	0,19%
Titre OPCVM					
FCP AXIS K Protégé	39	43 327	91 401	1,24%	0,51%
FCP CAPITALISATION & GARANTIE	216	216 000	288 659	3,92%	0,54%
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
OBLIGATIONS DE SOCIETES:	7 510	498 800	514 429	6,98%	
ATL 2010/1	5 810	464 800	479 168	6,50%	0,73%
CIL2005/1	1 500	30 000	31 198	0,42%	1,00%
UNIFACTOR 2008	200	4 000	4 062	0,06%	0,20%
TOTAL		4 321 543	4 237 617	57,51%	